

**M. MacInnis:** Le député me permettrait-il de lui poser une simple question? Nous dirait-il de quel programme il s'agit?

**M. Hopkins:** Du programme Dosco.

**M. MacInnis:** Mais donnez-nous des précisions sur ce programme.

**M. Hopkins:** Ma foi, le député pourrait prononcer son propre discours plus tard.

**M. MacInnis:** J'invoque le Règlement...

**Une voix:** Ah, non.

**M. le vice-président adjoint:** Le député de Cap-Breton-Sud invoque le Règlement.

**M. MacInnis:** J'invoque le Règlement pour dire à la Chambre qu'en évoquant une affaire propre au Cap-Breton, le représentant parle d'une chose qu'il ne connaît absolument pas.

**M. Choquette:** Ce n'est pas un rappel du Règlement.

**Une voix:** Qu'est-ce alors?

**M. Choquette:** Une stupidité.

**M. le vice-président adjoint:** Le député voudrait-il, pour la gouverne de la présidence, préciser son rappel au Règlement

**M. MacInnis:** Pourrions-nous avoir un peu d'ordre, monsieur le président? Un député n'a pas le droit, que je sache, de prendre la parole s'il est assis. Comme je suis debout et que je fais des remarques, il appartient à la présidence, je crois, de demander aux députés de ne pas interrompre de leur place. Le député de Renfrew-Nord parlait d'une chose dont il ne connaît absolument rien. Maintenant, lorsqu'il a parlé du député de Swift-Current...

**M. le vice-président adjoint:** A l'ordre. En fait, il n'y a pas de rappel au Règlement. Le député discute tout simplement.

**M. MacInnis:** Le président va trop vite. Je n'ai pas encore abordé le rappel au Règlement. J'expliquais mes commentaires.

**M. le vice-président adjoint:** La présidence vous serait reconnaissante de ne pas la tenir en suspens trop longtemps.

**M. MacInnis:** Parlant de tenir en suspens, tous sont désireux d'en finir avec les crédits,

mais le député de Renfrew-Nord parle depuis quinze minutes n'a rien dit qui contribue à l'adoption des crédits.

Le député de Swift-Current-Maple-Creek a mentionné hier soir la situation dans le comté de Renfrew. Le représentant en a parlé et a attiré l'attention sur l'attitude désinvolte au sujet de l'aciérie au Cap-Breton. S'il veut discuter la question, il ferait mieux de se renseigner pour se mettre au courant de ce qui se passe.

**M. Hopkins:** Le député de Cap-Breton-Sud s'est égaré tellement loin dans le champ qu'il ne voit plus celui qui est au bâton.

**M. MacInnis:** J'invoque le Règlement, monsieur le président. Le député a parfaitement le droit de parler du Cap-Breton, aussi longtemps qu'il peut apporter des preuves à l'appui de ce qu'il dit. S'il ne sait pas de quoi il parle, il devrait consulter quelqu'un; en l'occurrence, je ne lui conseille pas de s'adresser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

**M. Hopkins:** Avant d'entendre d'autres hypothèses je voudrais dire que je faisais allusion, en qualité de Canadien, aux programmes établis ailleurs au Canada. Je comptais chaque fois que des problèmes surgissent au Canada et partout où des Canadiens ont des ennuis. Je demande que les vis-à-vis intéressés songent aux autres régions du Canada et je prétends qu'ils n'en font rien en réclamant la fermeture d'une usine dans ma circonscription.

**M. MacInnis:** Je voudrais m'expliquer sur un fait personnel. Je ne me suis jamais opposé à l'aide que pourrait fournir le gouvernement au comté de Renfrew ou ailleurs, et le député ne devrait pas faire une insinuation de ce genre.

**M. Hopkins:** Je n'ai fait aucune insinuation de ce genre, contrairement à ce que dit le député. Je ne demande qu'une chose, que les Canadiens s'intéressent au Canada. En tant que Canadien, j'appuie les programmes destinés à aider d'autres Canadiens que mes commettants. Nous devons songer à tous les Canadiens, à ceux de toutes les régions. J'ai quelques mots à dire à ce sujet.

En ce qui me concerne, mes administrés méritent autant de considération que ceux des autres régions. Ayant des sentiments humanitaires, je félicite le gouvernement de prendre